



Mairie de Mondeville

18, Grande Rue - 91590 Mondeville

Mondeville, le 30 avril 2008

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2008

PRESIDENT : Mr : DELHOTAL, Maire,

PRESENTS : Mmes : ARNAUD, BRUERE, NAPOLITANO, NIVEAU,
PETERLONGO,

Mrs : ANDRE, HERRY, PESCHEUX, PRIOUX,
VIE,

ABSENTS EXCUSES : Mmes : AMAND (pouvoir à M. Napolitano),
DOS SANTOS (pouvoir à J.F. Prioux),
GRONDARD (pouvoir à N. Bruère),

Mr : FOLLEZOU (pouvoir à P. Peterlongo),

PRESENT INVITE : Mme : GRANGE (Trésorière de la Ferté Alais)

Secrétaire de séance : Mme Pascale Peterlongo

Ouverture de la séance à 20 h 30 par Monsieur le Maire

1 - Monsieur le Maire modifie le déroulement de l'ordre du jour, comme suit :

- Approbation du Compte Administratif 2007
- Approbation du Compte de Gestion 2007
- Affectation des résultats 2007
- Taux d'imposition 2008
- Indemnités des Elus
- Indemnité de la trésorière
- Subvention 2008 aux associations
- Frais d'écolage 2008
- Tarifs salle polyvalente
- Budget Primitif 2008
- Divers

2 - Approbation du Compte Administratif 2007

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2007 pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Fonctionnement :

Recettes :	426 886,65 €
Dépenses :	251 914,62 €
Résultat 2007:	174 972,03 €- EXCEDENT

Investissement :

Recettes :	127 494,12 €
Dépenses :	192 670,72 €
Résultat 2007 :	- 65 176,60 €- DEFICIT

Monsieur le Maire souligne que, puisqu'il n'est pas responsable des dépenses et recettes 2007, il n'a pas à quitter la salle lors du vote.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

3 - Approbation du Compte de Gestion 2007

Présentation du Compte de Gestion par Mme Grange,

Le compte de Gestion 2007 est en tout point identique avec le Compte Administratif 2007.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

4 - Affectation des résultats 2007

Monsieur le Maire commente l'affectation des résultats 2007

Investissement :

Résultat CA 2006 :	- 58 325,56 €
Résultat de l'exercice 2007 :	- 6 851,04 €
Cumul :	- 65 176,60 €

Fonctionnement :

Résultat CA 2006 :	108 380,12 €
Virement à la SF :	6 468,35 €
Résultat de l'exercice 2007 :	73 060,26 €
Résultat définitif :	174 972,03 €

Affectation du résultat :

Excédent de fonctionnement global	
Cumulé au 31/12/07 :	174 972,03 €
Affectation C/1068 :	65 176,60 €
Solde disponible affecté	
Affectation à l'excédent reportée	
De fonctionnement C/002 :	109 795,43 €

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

5 - Taux d'imposition

Monsieur le Maire indique qu'il n'y aura pas d'augmentation des impôts communaux en 2008 et que les taux d'imposition seront identiques à ceux de 2007.

Taxe d'habitation :	6,58 %
Taxe foncière bâti :	10,35 %
Taxe foncière non bâti :	50,58 %
Taxe professionnelle :	15,32 %

Pour une recette attendue de 129 431,00 €

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

6 - Indemnité des élus

L'enveloppe budgétaire applicable dès l'installation du nouveau conseil est de :

2 394,39 €brut /mensuellement, taux applicable à compter du 1^{er} Mars 2008.

Monsieur le Maire propose de prélever une partie de son indemnité soit 200,00 €brut/mois (5.34 % de l'IB 1015) afin d'indemniser Madame Martine Napolitano conseillère déléguée responsable du budget, l'indemnité du maire sera de : 959,79 €brut/mois (25.66 %).

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire propose également de prélever une partie de l'indemnité des 4 adjoints soit 50,00 €par adjoint afin d'indemniser Monsieur Vincent Herry conseiller délégué responsable de l'école, de la salle polyvalente et du site internet, à hauteur de 200,00 €mois (5.34 %), l'indemnité de chaque adjoint sera donc de 258,65 €brut /mois (6.91%).

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

7 - Indemnité de Madame la Trésorière

Monsieur le Maire soumet au vote l'indemnité du deuxième semestre 2007 de Madame Grange, Trésorière à la Ferté Alais, responsable de la conformité budgétaire de la Commune depuis le 1^{er} Juillet 2007 pour un montant de 120,00 € brut maximum pour 6 mois, ainsi que le vote de principe de son indemnisation au titre de 2008.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

8 - Subvention 2008 aux associations

Monsieur le Maire indique que l'enveloppe budgétaire applicable pour 2008 est de 1 000,00 €

A ce jour, 3 associations ont sollicité une subvention pour 2008 :

- . La Mondevilloise
- . Le Qwan Ki Do du Gâtinais
- . Agit'Anim

Monsieur le Maire propose pour 2008 une subvention de 160,00 € allouée à chacune de ces associations.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire propose pour 2008 une subvention exceptionnelle de 150,00 € allouée à l'association la Mondevilloise pour ses 20 ans d'existence.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire propose de répondre favorablement à la demande du : Rased (Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) en ce qui concerne une aide sous la forme de subvention de 2 € par enfant scolarisé « 59 », soit pour 2008 une subvention de 118,00 €

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

9 – Frais d'écolage

Monsieur le Maire informe que l'ensemble des maires du canton de la Ferté Alais a reconduit à l'identique de 2007 les frais d'écolage soit :

305,00 € par enfant pour 2008

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

10 – Tarif salle polyvalente

Monsieur le Maire propose les nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente à partir du 1^{er} Mai 2008, ainsi que la possibilité de location le « dimanche », soit :

Tarif du Week-end :

Mondevillois : 300,00 € Non Mondevillois : 500,00 €

Tarif pour la journée du dimanche :

Mondevillois : 200,00 € Non Mondevillois : 300,00 €

Location vaisselle : 50,00 €

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

11 – Budget Primitif 2008

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2008, chapitre par chapitre. Il est équilibré tant en recettes qu'en dépenses, il a été arrêté comme suit :

Section fonctionnement :

Recettes : 433 029,43 €

Dépenses : 433 029,43 €

Section investissement :

Recettes : 228 524,86 €

Dépenses : 228 524,86 €

Soit un budget total de : 661 554,29 €

Compte tenu de sa date d'approbation, le budget 2008 a été reconduit sans augmentation significative.

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

12 – Divers

La demande du PNR, étant de deux titulaires et deux suppléants pour représenter la commune, Monsieur le Maire propose :

- comme 2^{ème} Titulaire : Nadine Dos Santos
- comme 2^{ème} Suppléant : Daniel Follézou

Rappel des représentants élus au dernier Conseil Municipal
Titulaire : Pascale Peterlongo - Suppléante : Lucile Grondard

VOTE : ADOPTE A L'UNANIMITE

La séance est levée à 21 h 10 .

Le Maire,

Jean-Pierre DELHOTAL